



NOS FONDS DE GRÈVE

www.metallos.org



LE POUVOIR DE TENIR

Quand on lutte pour de meilleures conditions de travail, un bon fonds de grève est crucial.

*Cela **donne les moyens** de poursuivre aussi longtemps que nécessaire.*

*Le patron sait alors qu'on peut toujours tenir **une journée de plus**. C'est souvent la meilleure façon d'éviter un conflit.*

*Notre secours de grève **n'a pas à être remboursé** après un conflit. Cela ne remplace pas un salaire mais permet de subsister.*

*Grâce au cumul de nos deux fonds de grève, le Fonds international et celui du District 5, **jamais un métallo en grève ou en lockout ne passera une semaine sans recevoir de chèque.***

COMMENT SE FINANCENT NOS FONDS DE GRÈVE ET D

LE FONDS INTERNATIONAL

La cotisation au Fonds de grève et de défense international équivaut à 16,6 % de la cotisation totale de 1,45 %.

Le Fonds de grève et de défense international a en réserve plusieurs centaines de millions de dollars. Près de 850 000 métallos y contribuent en Amérique du Nord.

TROIS EXEMPLES DU CALCUL DE LA COTISATION AU FONDS DE GRÈVE ET DE DÉFENSE INTERNATIONAL

Taux horaire	Salaire hebdomadaire	Salaire hebdomadaire x 1,45 % = Cotisation syndicale	Cotisation syndicale x 16,6 % = Contribution au Fonds de grève*
40 \$ /h	1600 \$	23,20 \$	3,85 \$
30 \$ /h	1200 \$	17,40 \$	2,89 \$
20 \$ /h	800 \$	11,60 \$	1,93 \$

* La contribution au Fonds de grève est incluse à la cotisation syndicale. Elle ne s'ajoute pas à celle-ci.



DE DÉFENSE

LE FONDS DU DISTRICT 5

Les sections locales affiliées au Fonds de grève et de défense du District 5 versent mensuellement, pour chacun de leurs membres, un montant calculé sur la base des cotisations de l'ensemble des membres au District 5 l'année précédente. Ce montant forfaitaire équivaut à 4% de l'ensemble des cotisations versées au District.

L'affiliation est volontaire pour chaque section locale. La décision de s'affilier est prise par les membres en assemblée générale. Environ 27 000 membres cotisent au Fonds de grève et de défense du District 5.

Le Fonds du District 5 permet aux grévistes et lockoutés de recevoir des secours dès la 2^e semaine et de bonifier les montants alloués par le Fonds de grève et de défense international.

Grâce au cumul de ces deux fonds de grève, jamais un métallo en grève ou en lockout ne passera une semaine sans recevoir de chèque.



LE BUDGET DE GRÈVE

Chez les Métallos, chaque section locale administre son budget de secours de grève et décide, en assemblée générale des membres, du montant à verser à chaque gréviste. C'est l'autonomie du syndicat local qui s'exerce.

Si la section locale participe au Fonds du District 5, des secours de grève lui sont versés dès la 2^e semaine du conflit. Autrement, elle commencera à recevoir des secours du Fonds international à partir de la 4^e semaine. Le travailleur n'est pas alors dépourvu de salaire car au déclenchement de la grève, il devrait recevoir les semaines de paie dues par son employeur.

Chez les Métallos, les sommes reçues pendant un conflit par nos fonds de grève et de défense n'ont pas à être remboursées par les travailleurs.



Tous nos secours de grève sont versés jusqu'à la fin du conflit.

Le budget de grève est basé sur le nombre de cotisants moyen au cours des trois mois précédant le conflit. Ce tableau explique le calcul de ce budget :

Semaine de grève	Fonds de grève et de défense international	Fonds de grève et de défense du District 5*	MONTANT TOTAL des secours de grève
2 ^e et 3 ^e semaine	0 \$	250 \$ / semaine	250 \$
4 ^e , 5 ^e et 6 ^e semaine	225 \$	50 \$ / semaine	275 \$
De la 7 ^e à la 11 ^e semaine	225 \$	75 \$ / semaine	300 \$
De la 12 ^e à la 15 ^e semaine	225 \$	100 \$ / semaine	325 \$
De la 16 ^e à la 20 ^e semaine	225 \$	125 \$ / semaine	350 \$
21 ^e semaine et suivantes	225 \$	150 \$ / semaine	375 \$

* La section locale reçoit un budget de grève en fonction du nombre de membres ayant cotisé au cours des trois mois précédant la grève.

** Seulement pour les sections locales affiliées au Fonds du District 5.



www.metallos.org

1 800 361-5756

info@metallos.ca

BUREAUX RÉGIONAUX À :
BROSSARD • MONTRÉAL •
QUÉBEC • ROUYN-NORANDA •
SAINTE-THÉRÈSE • SEPT-ÎLES •
SAGUENAY

**FORCE
SOLIDARITÉ
RESPECT**

